

Parenté et parentalité en protection de l'enfance : éclairage juridique et pratiques judiciaires

Les dimensions de l'accompagnement de l'enfant dans le champ de la protection de l'enfance sont multiples.

Parmi elles, la dimension juridique s'inscrit dans un cadre fixant des normes opposables aux professionnels et aux parents. Celles-ci structurent l'identité de l'enfant, rattaché à ses père et mère, positionnés légalement comme ses premiers protecteurs. En outre, l'ensemble du cadre normatif applicable en protection de l'enfance définit un équilibre délicat à trouver entre le respect des prérogatives parentales et la préservation de l'intérêt supérieur de l'enfant et de ses besoins fondamentaux.

La connaissance du cadre juridique applicable aux notions de parenté et d'exercice de la parentalité constitue une base théorique, alimentée par la pratique judiciaire, qui est fondamentale pour identifier la place de l'enfant dans sa famille.

Conçu et animé par Sophie Machinal, magistrat, ancienne juge des enfants, formatrice et consultante en droit de la famille et de l'enfance. Participation d'intervenants spécialisés.

Paris

Stage

SM24-25

Tarif

540 €

Dates

22-23 mai 2024 (soit 14 h sur 2 jours)

Le Copes, créé en 1970 par le professeur Michel Soulé, propose aux professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de la famille un espace de pensée et d'échanges autour de leurs pratiques. Les formations apportent les éléments théoriques indispensables pour rendre compte de la clinique avec sérieux et éthique.

L'équipe du Copes s'engage à être fidèle aux valeurs qui le fondent et à ce qui nourrit son engagement dans chaque projet :

- Faire preuve de rigueur scientifique en s'appuyant sur les travaux psychanalytiques sans dogmatisme et avec une ouverture aux autres disciplines.
- Faire appel à des formateurs à la pratique clinique riche, engagée et reconnue.
- Accueillir des professionnels aux profils et fonctions complémentaires.

L'objectif est double :

- Maintenir l'adhésion à des valeurs psychodynamiques, identité du Copes dans le métissage entre clinique et théorie.
- Répondre au plus près des préoccupations et des attentes des équipes avec la volonté de partir de leur expérience.

Le Copes tente de mettre l'humain au cœur des enjeux, des décisions, tient à la fidélité à ses idéaux, à l'engagement auprès des enfants et de leur famille.

Préserver le plaisir de penser ensemble, tisser des liens, éprouver la confiance, le sens des missions de chacun : tel est l'objectif des formations !

Copes

Formation pour les professionnels
de l'enfance, de l'adolescence et de la famille



www.copes.fr

26 boulevard Brune 75 014 Paris
Tél. 01 40 44 12 27
Numéro d'existence 11.75.02.184.75
formation@copes.fr